

Réunion du Comité Syndical du 27 mars 2024

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 37
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de votants : 39

Convoqué le 12 mars 2024, le conseil syndical s'est réuni le 27 mars 2024 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

117^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Madame Nathalie MARIN
Monsieur Claude AUBERT	Monsieur Christian MELIS
Monsieur Jérôme AUSLENDER	Madame Danielle MISIC
Monsieur José BELDA	Madame Christine PACAUD
Monsieur Nicolas BONNET	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Frédéric BONNICHON	Madame Mina PERRIN
Monsieur Philippe CARTAILLER	Monsieur Gilles PÉTEL
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Gérard CHANSARD	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Marc REGNOUX
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Dominique GUÉLON	Madame Valérie ROUX
Monsieur Gérard GUILLAUME	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD	Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Jacques LARDANS	Monsieur Dominique VAURIS
Madame Christine LECHEVALLIER	Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur André MAGNOUX	Monsieur Roland GRENET
Madame Christine MANDON	

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Sylverin KEMMOE

Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur François REPOLT
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FROMAGE	à	Monsieur Gilles PAULET
Madame Sandrine ROUSSEL	à	Monsieur Dominique ADENOT

Compte de Gestion 2023

Le compte de gestion de l'exercice 2023 a été dressé par le Trésorier Principal Municipal sur la base du budget primitif 2023, des titres définitifs de créances à recouvrer, du détail des dépenses à effectuer et celui des mandats. Ce compte de gestion comprend également l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après approbation du compte administratif de l'exercice 2023, après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations ont été justifiées, et après s'être assuré qu'il y a correspondance parfaite entre les chiffres de l'ordonnateur et ceux du comptable sur l'exécution du budget de l'exercice, Il est proposé de :

- Statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur ;**
- **De déclarer qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

ADOpte à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, le 28 mars 2024.

Dominique ADENOT,

Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20240327-20240327-810-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

